

## LIVRET DE L'ENSEIGNANT DE CP ASSOCIE au Coup de Pouce Clé (club lecture et écriture)

### I. Le dispositif

#### ➤ **Le Coup de Pouce Clé**

Le Coup de Pouce Clé est une action périscolaire et péri-familiale qui s'adresse aux enfants de CP. Il agit sur un facteur essentiel d'inégalité scolaire qui impacte fortement l'entrée dans la lecture-écriture et la suite de la scolarité : un environnement familial plus ou moins stimulant dans le domaine du lire et écrire.

Le Coup de Pouce Clé n'est donc pas une action de remédiation. Il ne peut pas se substituer à une prise en charge spécifique (RASED, psychologue).

Le Coup de Pouce Clé a pour objectifs :

- Développer **la confiance** de l'enfant dans ses compétences scolaires
- Renforcer **le sens** des apprentissages fondamentaux
- Valoriser **le rôle et la place des parents** dans l'accompagnement à la réussite scolaire
- Stimuler par le jeu les compétences et les appétences de lecture des enfants

#### ➤ **Identifier et sélectionner les enfants des clubs Clé**

**Critères obligatoires** pour l'intégration au programme Clé :

- Enfant scolarisé en cours préparatoire
- Enfant volontaire
- Enfant disponible durant toute l'année du club Coup de Pouce
- Accord des parents ou de l'adulte référent

#### **Le profil des enfants**

Les programmes Coup de Pouce s'adressent principalement aux enfants qui ont besoin de **vivre plus de situations de réussite à l'école**. Ils se caractérisent par une moindre confiance dans leurs compétences scolaires, dans le manque de sens donné à leurs apprentissages et le **besoin de renforcement de la relation école-famille** autour d'eux.

**5 axes de réflexion sont proposés :**

#### • **Identifier le projet lecteur de l'enfant**

Par projet lecteur, nous entendons le sens que donne l'enfant à l'apprentissage du lire-écrire et à ses finalités. Pour identifier le projet lecteur, vous pouvez avoir un court échange individuel avec l'enfant concerné ou avec tous les élèves de votre classe de CP.

Vous pouvez vous appuyer sur ces deux questions telles que formulées par les chercheurs en sciences du langage : « A quoi cela va-t-il te servir de savoir lire ? » « Qu'est-ce que cela va changer lorsque tu sauras lire ? »

Schématiquement les enfants peuvent avoir 3 types de réponses :

1. Pas de réponse « je ne sais pas », « je n'ai pas d'idées », etc.
2. Finalité scolaire et/ou de reconnaissance des adultes « pour bien travailler à l'école », « pour faire plaisir à mes parents, mon maître, ma maîtresse, etc. »
3. Finalité sociale/organisationnelle/culturelle « pour lire des histoires à ma sœur », « pour écrire des messages », « pour faire un métier que j'aime », etc.

Dans les deux premiers cas, le projet lecteur de l'enfant peut être renforcé par le programme Clé. L'enfant pourra donner davantage de sens à l'apprentissage du lire-écrire et à la pratique de la lecture en tant qu'activité sociale et culturelle ce qui est essentiel à sa réussite.

- **Evaluer les prérequis scolaires à l'apprentissage du lire-écrire**

Les enfants qui en début de CP reconnaissent les lettres de l'alphabet et ont commencé à comprendre le principe de la correspondance graphème-phonème pourront bénéficier de toutes les activités du programme CLÉ et vivre ainsi davantage de situations de réussite.

- **Observer le comportement de l'enfant**

Un enfant qui est relativement **passif en classe** ou qui opère des stratégies d'évitement vis-à-vis des apprentissages peut avoir des bénéfices s'il intègre un club Lecture Écriture. En effet, au sein d'un petit groupe, l'enfant pourra prendre confiance et être acteur de ses réussites. La capacité de l'enfant à être **à l'écoute de ses camarades et de son enseignante ou de son enseignant** est également un facteur à prendre en compte pour s'assurer que l'intégration au sein du club soit possible et réussie. Les séances reposent fortement sur **l'entraide, l'écoute et le respect des règles de vie du club**.

La capacité de l'enfant à gérer ses émotions et, en particulier, sa frustration sera également un facteur de réussite pour lui et pour l'ensemble du groupe.

- **Interroger la relation école-famille**

La relation entre les professionnels et les parents est au cœur des programmes Coup de Pouce dans une démarche de **co-éducation**.

Les parents qui sont considérés comme **éloignés des attentes de l'école ou avec lesquels l'équipe enseignante à des difficultés à entrer en relation** peuvent avoir des bénéfices à participer à un programme Club Lecture Écriture aux côtés de leur enfant. En effet, tout au long de l'année, l'équipe Coup de Pouce les accompagnera et leur proposera de s'engager selon différentes modalités pour accompagner ses réussites. Les parents qui expriment des inquiétudes vis-à-vis de la scolarité de leur enfant peuvent également être soutenus et encouragés via le programme Club Lecture Écriture. L'objectif est de partager avec eux un nouveau regard sur les capacités de leur enfant et de leur permettre de développer leur confiance dans son accompagnement scolaire.

- **Prendre en compte le suivi global de l'enfant**

Le programme CLÉ n'est **pas destiné aux élèves en grande difficulté scolaire**. Ces derniers ont besoin d'une aide spécialisée comme, par exemple, l'intervention du RASED. Vous pouvez demander l'avis des enseignants spécialisés de ce réseau afin d'orienter un enfant selon son profil et ses besoins.

Le suivi par un orthophoniste n'empêche pas une intégration dans un club Lecture Écriture mais doit être pris en compte vis-à-vis du **rythme global de l'enfant**. En effet, la participation à un club est une démarche intensive sur une grande partie de l'année scolaire.

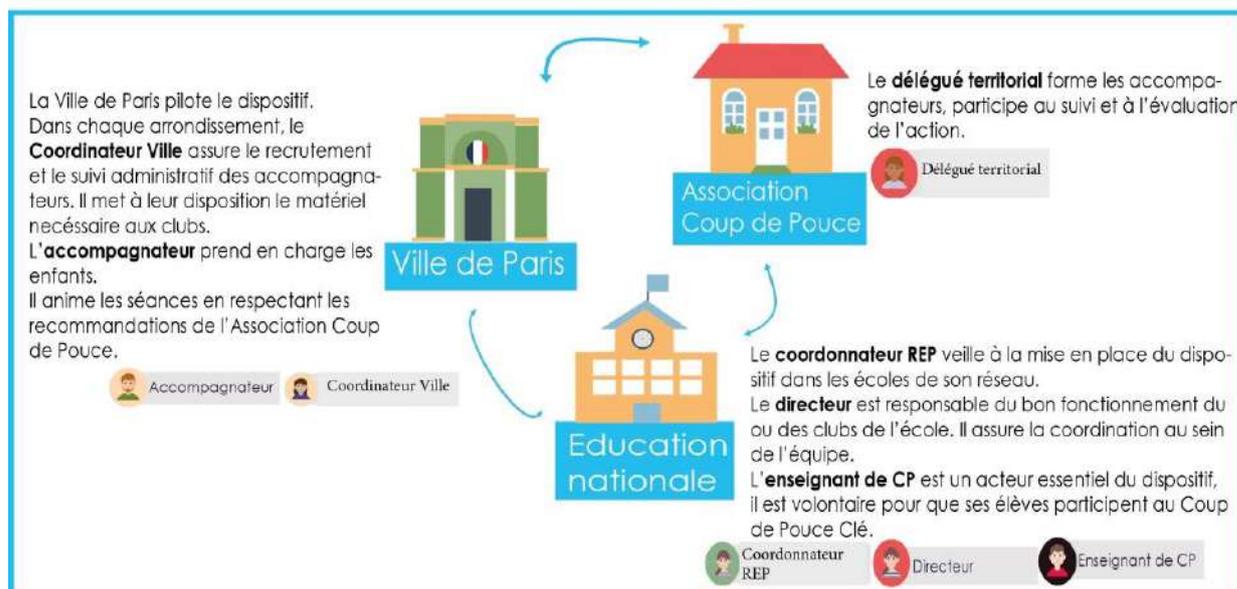
Les enfants qui ont des journées et/ou des semaines très chargées (garderie du matin, déplacements longs, suivi médical hebdomadaire, etc.) peuvent avoir moins de bénéfices que d'autres.

## La composition du groupe

L'objectif est de composer un groupe dont les différents membres peuvent avoir des compétences complémentaires afin de favoriser la synergie et la coopération.

La composition du groupe peut nécessiter un dialogue avec l'équipe pédagogique de l'école et l'animatrice ou l'animateur du club si le recrutement a déjà eu lieu.

### ➤ Les partenaires



## II. Le rôle de l'enseignant associé

*Cf. Annexe 1 : Calendrier de l'année Coup de Pouce Clé*

### ➤ Choisir les enfants pour le club Coup de Pouce Clé

Durant le mois de septembre, les enseignants de CP repèrent les enfants qui correspondent au profil, en concertation avec le directeur de l'école, les enseignants de Grande Section et les membres du RASED.

### ➤ Informer les parents que leur enfant a été pressenti pour le club.

Le directeur et/ou l'enseignant reçoivent individuellement les parents de chaque enfant pour leur présenter en détail le dispositif et leurs engagements. Ce sera l'occasion d'échanger sur les éventuels aménagements des engagements. C'est aussi l'occasion de proposer l'action *Super Idée !* aux parents afin de les associer dans l'apprentissage de la lecture de leur enfant en recevant des SMS (cf p. 4).

### ➤ Proposer à chaque enfant de participer au club

L'enseignant présente le dispositif comme un temps aidant et valorisant. L'enfant exprime son accord et s'engage à être présent 3 soirs par semaine.

### ➤ Participer à la réunion de lancement des clubs

Avant le démarrage des clubs, le directeur réunit les animateurs Coup de Pouce Clé et les enseignants associés, pour faire connaissance, échanger sur les enfants et poser les bases du travail d'équipe.

### ➤ Participer à la cérémonie d'ouverture et à la cérémonie de clôture

La cérémonie d'ouverture marque le début des clubs Coup de Pouce Clé. Toute l'équipe (directeur, enseignants associé et animateurs) accueille les parents pour un évènement solennel et convivial.

La cérémonie de clôture se déroule soit dans l'école, soit en mairie d'arrondissement. Elle clôture symboliquement l'année.

➤ **Faire le point avec les parents**

Au cours de l'année, l'enseignant de CP rencontre les parents pour faire le point sur les progrès de leur enfant dans le club et dans la classe, si possible en présence de l'animateur.

➤ **Échanger avec l'animateur :**

- Les échanges quotidiens : chaque jour, avant le club, enseignant de CP et animateur échangent quelques mots devant les enfants sur la journée de classe, la progression de la classe ou le travail à faire.

Ce moment est essentiel pour formaliser aux yeux des enfants le lien entre la classe et le club.

- Le travail du soir : au Coup de Pouce Clé, une séquence de 15 minutes maximum est consacrée collectivement au travail de lecture-écriture (pas de travail de mathématiques). L'enseignant veillera ainsi à prendre en compte cette organisation dans le choix des activités proposées à ses élèves en dehors de la classe.

- La collaboration dans le travail avec les parents : l'enseignant et l'animateur partagent dès que nécessaire des informations sur l'évolution des enfants et la participation des parents au club.

Ces informations permettent à l'enseignant de CP de soutenir l'animateur dans son travail auprès des enfants et des parents.

- Les échos aux activités du club dans la classe : en créant un lien entre le club et la classe, l'enseignant de CP valorise la participation des enfants au club et favorise leur sentiment de réussite face au groupe classe.

Ce lien peut se faire en permettant aux enfants du club de raconter régulièrement en classe une activité du club, en s'associant au Prix Coup de Pouce des Premières Lectures (lecture des livres, productions des enfants...), en proposant des supports du club sur des temps de classe. Les outils du club (revue, cahier du club, jeux...) sont mis à disposition de l'enseignant de CP.

➤ **Renseigner le questionnaire de bilan en ligne :**

Les enseignants de CP, les directeurs d'école et les animateurs participent à l'évaluation du dispositif en complétant chacun un questionnaire sur le site Internet de l'Association Coup de Pouce. (*Procédure, cf. annexe 2*)

### III. Les outils de suivi du dispositif

#### ➤ Les visites de sites

Elles se font en présence du Coordinateur Ville, du coordonnateur REP et/ou du référent de l'association Coup de Pouce. Le directeur, l'enseignant associé et l'animateur doivent être présents.

Ces visites visent à faire le point sur le fonctionnement en recueillant l'avis de tous les partenaires. Elles sont structurées en deux temps :

- un temps avec le directeur ;
- un temps avec les enseignants associés et les animateurs de 16H30 à 17H ; La visite de site donne lieu à un compte-rendu diffusé à tous.

#### ➤ Les visites de clubs

Des visites de clubs peuvent être menées à la demande de l'école ou dans le cadre du suivi des animateurs.

#### ➤ Les goûters banalisés

Deux fois dans l'année (par exemple de 16h30 à 17h), des temps d'échanges sont organisés entre le directeur, les enseignants associés et les animateurs. Cela permet de faire des points d'étapes sur le fonctionnement du ou des clubs Coup de Pouce Clé.

#### ➤ Le bilan annuel

Chaque fin d'année, le fonctionnement du Coup de Pouce Clé est évalué par l'ensemble des acteurs du dispositif.

### IV. Des ressources, des leviers

#### ➤ Ressources en ligne

L'Association Coup de Pouce propose aux enseignants, sur son site, de nombreux outils Coup de pouce transposables dans la classe. Pour y avoir accès, les enseignants doivent créer ou réactiver leur compte personnel sur le site [www.coupdepouceassociation.fr](http://www.coupdepouceassociation.fr).

#### ➤ Une formation en ligne

L'Association Coup de Pouce propose une formation en ligne destinée aux enseignants de CP associés : plusieurs aspects du dispositif sont abordés dans de courts modules dédiés aux fondements et au fonctionnement du dispositif, au rôle de l'enseignant associé et au profil des enfants.

Le temps de cette formation en ligne est estimé à environ une heure. Elle peut être suivie à son propre rythme, en plusieurs fois.

Au-delà du contenu de la formation, la plateforme permet de poser des questions et d'échanger avec d'autres enseignants ainsi qu'avec le référent de l'Association Coup de Pouce.

#### ➤ Super Idée !

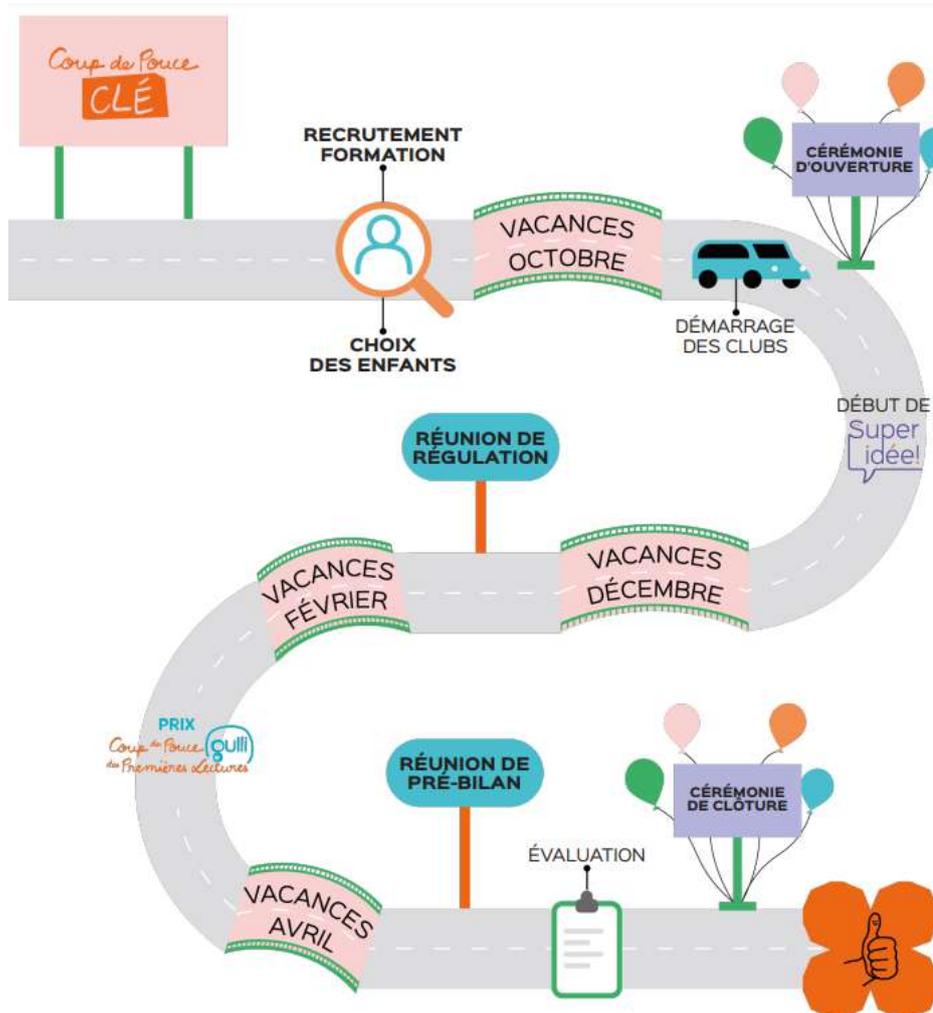
Une action Coup de Pouce Clé pour partager avec chaque parent des idées concrètes qui favorisent la découverte de la lecture.

Chaque semaine, durant l'année Coup de Pouce, les parents volontaires reçoivent un SMS contenant une super idée pour accompagner leur enfant apprenti-lecteur. En parallèle de chaque SMS, les animateurs et enseignants associés reçoivent une lettre d'information présentant la super idée de la semaine et des propositions pour la faire vivre auprès des parents.

Ainsi, *Super idée !* renforce, chaque semaine, la dynamique entre les parents et les acteurs des clubs.

NB : L'ensemble des acteurs qui reçoit le sms ou la lettre d'information peut à tout moment se désinscrire.

## Annexe 1 : Calendrier de l'année Coup de Pouce Clé



- **Le recrutement** est réalisé par le pilote.  
**La formation** est assurée par l'Association Coup de Pouce avant le démarrage des clubs.
- **Le choix des enfants**
  1. Les enfants sont repérés par leur enseignant.
  2. L'enseignant propose aux enfants et aux parents pressentis d'intégrer le club.
- **La cérémonie d'ouverture** est un moment solennel et convivial qui marque officiellement le démarrage du Coup de Pouce Clé et l'engagement contractuel de tous les acteurs.
- **Super idée !** Cette nouvelle action Coup de Pouce consiste à valoriser et partager des super idées pour favoriser la découverte de la lecture à la maison. Chaque semaine, les parents volontaires reçoivent un SMS et les acteurs reçoivent une lettre d'information par mail.
- **La réunion de régulation** est un temps d'échanges de pratiques qui vise à améliorer le fonctionnement des clubs.
- **Le Prix Coup de Pouce Gulli des Premières Lectures** a pour objectif de permettre aux enfants de développer le goût des livres.
- **La réunion de pré-bilan** est consacrée à faire le bilan de l'année avec les équipes.
- **L'évaluation annuelle** a pour but d'améliorer le fonctionnement du dispositif. Tous les acteurs y participent : enfants et parents via des questionnaires papiers, animateurs, enseignants de Grande Section, coordinateurs et pilotes via des questionnaires en ligne sur le site de l'association.
- **La cérémonie de clôture** est un temps fort qui symbolise la mobilisation des acteurs autour des enfants et le passage de relais aux parents. Les enfants sont remerciés pour leur investissement et félicités pour leur réussite via la remise d'un diplôme.

## Annexe 2 : Tutoriel pour accéder aux Ressources en ligne de l'Association Coup de Pouce

### 1. Se rendre sur le site de l'Association Coup de Pouce : [www.coupdepouceassociation.fr](http://www.coupdepouceassociation.fr)

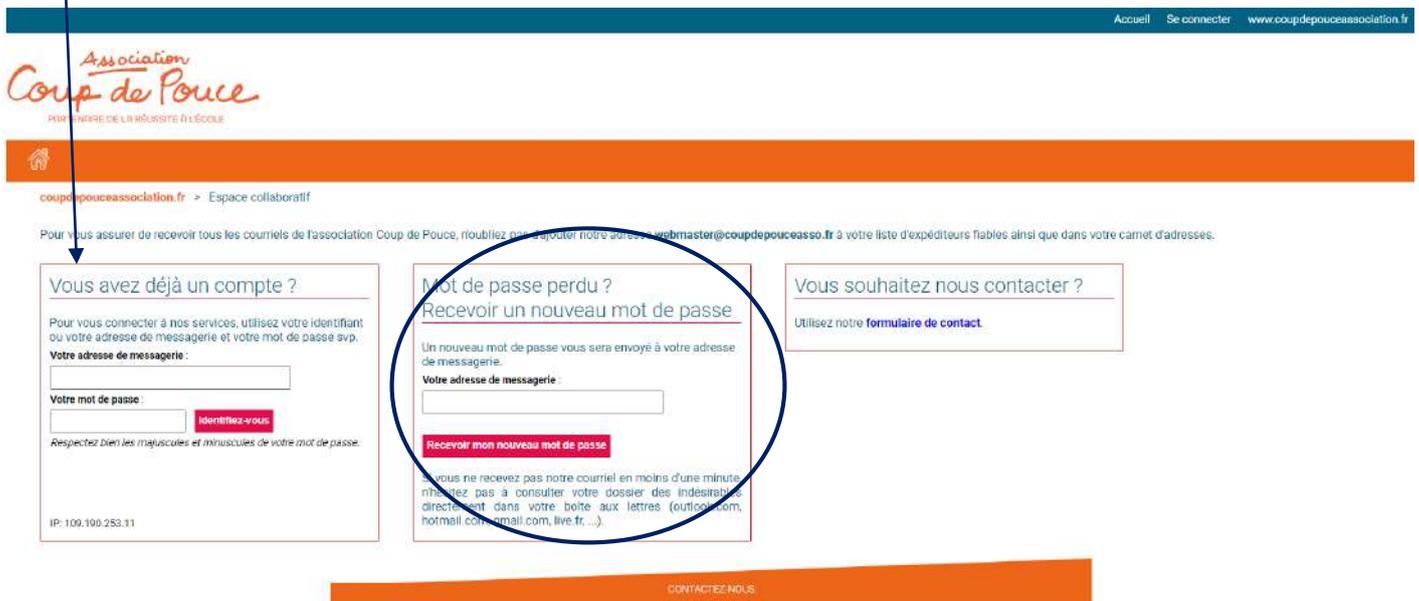
Entrer dans l'espace de connexion en cliquant sur « Espaces membres ».



### 2. Accéder à votre compte Coup de Pouce.

- **POUR LES ACTEURS DÉJÀ INSCRITS** : Connectez-vous à votre compte avec votre adresse mail et votre mot de passe.

Si vous avez **oublié votre mot de passe**, il vous suffit d'indiquer votre adresse mail ici et de cliquer sur « recevoir mon nouveau mot de passe ». Un nouveau mot de passe vous sera automatiquement envoyé par mail.



• **POUR LES NOUVEAUX ACTEURS : Créez votre compte.**

- En tant que nouvel acteur du dispositif Coup de Pouce, vous avez renseigné votre adresse mail. Allez **dans votre boîte mail**, vous y trouverez un message envoyé par [webmaster@coupdepouceasso.fr](mailto:webmaster@coupdepouceasso.fr). Attention, ce mail peut être automatiquement orienté dans votre dossier « spam » ou « courrier indésirable ». Un mot de passe provisoire est renseigné, copiez-le.
  - Accédez ensuite à **votre espace de connexion** en allant sur le site de l'association, puis sur votre Espace membre (en haut à droite) ou en cliquant sur le lien qui figure dans le mail.
  - Entrez **votre adresse mail** et **le mot de passe provisoire**, puis connectez-vous.
- **Vous êtes redirigé vers le site de l'Association Coup de Pouce et sur votre compte Coup de Pouce.**

Enregistrez bien notre adresse [webmaster@coupdepouceasso.fr](mailto:webmaster@coupdepouceasso.fr) dans vos carnets d'adresses ou listes blanches anti-spam afin de garantir la réception ultérieure de nos mails.

### 3. Pour modifier votre mot de passe

Cliquez sur « Mon mot de passe » et enregistrez le mot de passe de votre choix. Puis enregistrez.



Vous pouvez à tout moment vous connecter sur le portail de l'extranet, après avoir entré vos identifiants, et **accéder librement aux ressources en ligne.**

Durant le mois de mai, vous recevrez un mail vous informant que vous pouvez désormais accéder à votre « **questionnaire de bilan** » en vous connectant à votre compte sur [www.coupdepouceassociation.fr](http://www.coupdepouceassociation.fr)

**Merci de votre coopération et de votre confiance dans le dispositif Coup de Pouce.**